

Mettre en service et hors service des installations intérieures, poser et déposer des compteurs de gaz à membrane

DURÉE : 3 Jours (21H)

Prix : 1 705,00 € HT



 PRÉSENTIEL

Objectifs et compétences visés

Objectif de la formation

En fonction de l'organisation et des moyens dédiés par l'opérateur de réseau de distribution, assurer les missions d'interventions clientèle domestique gaz, notamment : mise en service et hors service des installations intérieures, pose et dépose de compteur de gaz à membrane.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation les apprenants seront capables de :

- Appréhender le contexte réglementaire associé à l'exercice de la mission d'intervention clientèle gaz.
- Définir les missions et responsabilités du distributeur, du technicien clientèle et les responsabilités de l'utilisateur (propriétaire/exploitant) de l'installation intérieure de gaz.
- Évaluer et décrire les risques gaz et monoxyde de carbone, lors d'intervention clientèle.
- Identifier et définir les matériaux et éléments constitutifs des installations.

- Identifier les différents types de compteurs et de décrire leur technologie de comptage.
- Lister et définir les EPI et les outils du technicien d'intervention clientèle.
- Appliquer les procédures opérationnelles de pose et dépose d'un compteur gaz.
- Vérifier l'étanchéité apparente d'une installation intérieure de gaz chez un client afin de la mettre ou remettre en service.
- Contrôler au moyen d'appareil de mesure la présence de gaz à proximité d'une installation et de déterminer les actions de sécurité à réaliser.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Technicien d'intervention ayant en charge la réalisation de missions d'interventions clientèle domestique gaz.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Théorie :

- Le contexte réglementaire associé à l'exercice de la mission d'intervention clientèle gaz.
- Les missions et responsabilités du distributeur, du technicien clientèle et les responsabilités de l'utilisateur (propriétaire/exploitant) de l'installation intérieure de gaz.
- Les risques liés au gaz et au monoxyde de carbone.
- Les technologies de comptage, détente et régulation.
- Les certificats de conformité.
- La vérification de l'étanchéité apparente d'une installation.

- Les conditions techniques et réglementaires pour la mise ou remise en service et pour la remise sous pression.

Pratique :

- Les EPI
- Les outils du technicien d'intervention clientèle.
- Les technologies, matériaux et éléments constitutifs des installations, les assemblages.
- Le feu de fouilles sous différentes pressions.
- L'incendie d'un coffret gaz.
- L'explosion de gaz.
- Les différentes technologies de comptage et de régulation.
- La mise en œuvre des appareils de détection.
- La recherche de fuite.
- La procédure opérationnelle - DPC / VPE
- Le repérage / la localisation des OCI.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

- Une mise en situation professionnelle sur la pose et la dépose de compteur
- Un QCM de 20 questions comprenant les incontournables.

Nos plus

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

98%

de stagiaires satisfaits en
2025

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70